

COURRIER ARRIVEE LE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DU GERS

02 AVR. 2026

COMMUNE de MIRANDE

Sous-Préfecture de MIRANDE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 mars 2026

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nbre de suffrages exprimés
23	23	Pour : Contre : Abstentions :

L'an deux mille vingt-six, le trente et un à 19 h 30, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire sur la convocation régulière du 25 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Bernard DOREY, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. DOREY Bernard, M. DARROUX Jean-François, Mme MAYNAU-VERBANAZ Nina, M. FORGUES Gérard, Mme DUBOSQ Dominique, M. PUGNETTI Christophe, Mme TROUETTE Corinne, M. DUFOUR Jean-Michel, M. LOUBET René, Mme PICCIN Colette, M. LAPISSE Michel, M. GENSAC Christian, M. PAILLART Vincent, Mme GROSJEAN Véronique, Mme DOUAT Karine, Mme LUCANTE Sandrine, Mme OCHOA Sonia, Mme MARQUES PINTO DARBAS Maëva, M. MENDEZ Jean, Mme ADDA Fatma, M. LECHIGUERO André, Mme RONCERAY Sandrine, Mme CLAVE Laëtitia.

Madame Colette PICCIN est désignée secrétaire de séance.

2026.03.09 : ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE AUX ORGANISMES EXTERIEURS

Monsieur le Maire informe l'Assemblée Municipale qu'il convient de désigner les membres du Conseil Municipal pour siéger au Conseil d'Administration du Lycée Alain-Fournier, du Collège de l'Astarac du Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole de MIRANDE, du Conseil de Surveillance de l'Hôpital St Jacques.

Après élection, les résultats sont les suivants :

Conseil d'Administration du Lycée Alain-Fournier

NOMBRE DE POSTES TITULAIRES à POURVOIR : 1

CANDIDATS TITULAIRES : Mme DARBAS Maëva

INSCRITS : 23
VOTANTS : 18
ABSTENTIONS : 5
Majorité absolue : 10

Ont obtenu : Mme DARBAS : 18 voix.

Est donc élue déléguée titulaire du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Lycée Alain-Fournier de MIRANDE : **Mme DARBAS Maëva.**

NOMBRE DE POSTES SUPPLEANTS à POURVOIR : 1

CANDIDATS SUPPLEANTS : M. Jean-François DARROUX

INSCRITS : 23
VOTANTS : 18
Abstentions : 5
Majorité absolue : 10

A obtenu : **M. Jean-François DARROUX**: 18 voix.

Est donc élu délégué suppléant du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Lycée Alain-Fournier de MIRANDE : **M. Jean-François DARROUX.**

Conseil d'Administration du Collège de l'Astarac

NOMBRE DE POSTES TITULAIRES à POURVOIR : 1

CANDIDATS TITULAIRES : M. Jean-François DARROUX,
INSCRITS : 23
VOTANTS : 18
ABSTENTIONS : 5
Majorité absolue : 10

A obtenu : M. Jean-François DARROUX : 18 voix,

Est donc élu délégué titulaire du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Collège de l'Astarac de MIRANDE : M. Jean-François DARROUX

NOMBRE DE POSTES SUPPLEANTS à POURVOIR : 1

CANDIDATS SUPPLEANTS : Madame Sonia OCHOA
INSCRITS : 23
VOTANTS : 18
ABSTENTIONS : 5
Majorité absolue : 10

A obtenu : Madame Sonia OCHOA: 18 voix,

Est donc élue déléguée suppléante du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration du Collège de l'Astarac de MIRANDE : Madame Sonia OCHOA.

Conseil d'Administration du Lycée d'Enseignement Professionnel Agricole

NOMBRE DE POSTE TITULAIRE à POURVOIR : 1

CANDIDATS TITULAIRES : Mme Dominique DUBOSQ,
INSCRITS : 23
VOTANTS : 23
EXPRIMES : 23
Majorité absolue : 12

Ont obtenu : Mme Dominique DUBOSQ : 18 voix,

Est donc élue déléguée titulaire du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration du L.E.P.A. de MIRANDE : Mme Dominique DUBOSQ

NOMBRE DE POSTE SUPPLEANT à POURVOIR : 1

CANDIDAT SUPPLEANT : Mme Fatma ADDA
INSCRITS : 23
VOTANTS : 23
EXPRIMES : 23
Majorité absolue : 12

Ont obtenu : Madame Fatma ADDA : 23 voix

Est donc élue déléguée suppléante du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil d'Administration du L.E.P.A de MIRANDE : Mme Fatma ADDA.

Conseil de surveillance de l'Hôpital Local

NOMBRE DE POSTE TITULAIRE à POURVOIR : 1

CANDIDAT TITULAIRE : Mme Corinne TROUETTE,
INSCRITS : 23
VOTANTS : 23
EXPRIMES : 23
Majorité absolue : 12

Ont obtenu : Mme Corinne TROUETTE : 18 voix,

Est donc élue déléguée titulaire du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil de Surveillance de l'Hôpital Local de MIRANDE : **Mme Corinne TROUETTE.**

NOMBRE DE POSTE SUPPLEANT à POURVOIR : 1

CANDIDAT SUPPLEANT : Mme Fatma ADDA
INSCRITS : 23
VOTANTS : 23
EXPRIMES : 23
Majorité absolue : 12

Ont obtenu : **Mme Fatma ADDA** : 23 voix

Est donc élue déléguée suppléante du Conseil Municipal pour siéger au sein du Conseil de Surveillance de l'Hôpital Local. de MIRANDE : **Mme Fatma ADDA.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de PAU, 50 Cours Lyautey – Villa Noulibos dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

La Secrétaire,

Colette PICCIN



Extrait certifié conforme.

Fait à MIRANDE, le 2 avril 2026
Le Maire,


Bernard DOREY

COURRIER ARRIVÉ
02 AVR. 2026
Sous-Préfecture de MIRANDE